



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Côte-d'Or

Commune : Buffon

Autres communes :

R500

Appellation : Domaine des anciennes forges de Buffon

Monument(s)

Appellation : Domaine des anciennes forges de Buffon

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 10/02/2025

Étendue de la protection : Est classée au titre des monuments historiques, en totalité, la Grande Forge de Buffon comprenant : - les bâtiments d'habitation et d'exploitation, y compris ceux de la cimenterie ; - les jardins ; - le canal de dérivation (biefs amont et aval) et ses murs de soutènement ; - les vestiges de pont du bief amont ; - la zone de lavage ou « patouillet » ; - les vestiges du chemin de fer Decauville ; - l'allée d'accès à la Grande Forge ; - le barrage sur l'Armançon et tous ses accessoires ainsi que leurs fondations ; - le sol des parcelles n° 133, n° 155, n° 165, n° 166, n° 167, n° 168, n° 620, n° 621, n° 622, n° 624, n° 625, n° 627, n° 683, n° 684, n° 685, n° 687, n° 688a, n° 691, n° 692 et n° 699, ainsi que le sol de la parcelle non cadastrée de l'allée d'entrée, figurant à la section C du cadastre de la commune de BUFFON (Côte-d'Or), tel que délimité en rouge sur le plan annexé au présent arrêté. Le tout est situé Grande Forge à BUFFON (Côte-d'Or).

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.